



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Pologne

Question au Gouvernement n° 590

Texte de la question

BAISSE D'INFLUENCE DE LA FRANCE AUPRÈS DES PAYS DE L'EST

M. le président. La parole est à M. Jean Dionis du Séjour.

M. Jean Dionis du Séjour. Ma question s'adresse à M. Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères. Elle concerne l'inquiétude du groupe UDF face à la baisse d'influence de la France auprès des pays de l'Est qui vont rejoindre l'Union européenne, et notamment de la Pologne.

Les faits sont là, monsieur le ministre : divergences au sommet de Nice quant à la représentation des nouveaux adhérents dans les institutions européennes, tension à Copenhague sur le budget consacré à l'intégration de ces pays, choix par le gouvernement polonais d'équiper son armée de F16 de préférence aux offres européennes, soutien des pays de l'Est, à côté de l'Espagne et de l'Angleterre, à la politique américaine en Irak, et, tout récemment, annonce qu'une des trois régions militaires, cadre de la transition en Irak, sera administrée par la Pologne.

Ces divergences ne sont pas le fruit du hasard. Elles sont notamment le résultat d'une politique déterminée de la part de la diplomatie américaine opposant « vieille Europe » et « nouvelle Europe ».

La France ne peut assister les bras croisés à l'accumulation de ces divergences, d'abord en raison de nos relations avec ces pays, notamment avec la Pologne, une histoire forte de plusieurs siècles - songeons aux figures emblématiques de Frédéric Chopin, de Marie Curie-Slodowska, gardons en mémoire le combat du peuple polonais à la fois contre le nazisme, le communisme et le stalinisme - ensuite et surtout parce que rien ne se fera dans la nouvelle Europe sans ces pays qui ne tarderont pas à faire sentir leur poids politique.

Les agriculteurs français ont besoin de ces pays pour imposer leurs vues, Hervé Gaymard l'a bien compris. La France aura besoin de leur soutien pour faire avancer son projet politique européen, notamment dans les domaines militaire et diplomatique.

Dans ce contexte, la France a le droit d'interpeller ces pays sur leurs choix politiques, et le Président de la République, d'ailleurs, ne s'en est pas privé, mais elle a surtout le devoir de réagir diplomatiquement pour créer une nouvelle dynamique avec eux. Quelles initiatives comptez-vous prendre rapidement dans ce domaine pour que la France, la Pologne et, plus généralement, les pays de l'Est aient à nouveau la volonté d'un destin partagé ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des affaires étrangères.

M. Dominique de Villepin, ministre des affaires étrangères. Monsieur le député, la France n'oublie rien. Les faits sont têtus, mais la France a une vision volontaire de l'Europe, une Europe unie après les tragédies du passé, une Europe solidaire pour construire un avenir commun, fidèle aux aspirations de nos peuples, une

Europe responsable face aux défis du monde où elle entend jouer tout son rôle.

Laissons de côté les vaines querelles. L'élargissement est une chance pour l'Europe, notre diversité et nos valeurs communes sont une richesse.

Mais, pour réussir l'élargissement, il faut agir ensemble. Il faut le faire avec exigence, pour rendre l'Europe à vingt-cinq plus efficace, plus démocratique, plus transparente. C'est tout le sens de la convention sur l'avenir de l'Europe présidée par M. Giscard d'Estaing. Il faut le faire avec lucidité, car l'Europe est une communauté fondée sur le respect de règles et la mise en oeuvre de politiques. Chacun des membres est à égalité de droits et de devoirs. Il faut avoir le courage d'avancer, c'est tout le sens du sommet à quatre tenu le 29 avril à Bruxelles sur la défense. Il faut enfin l'audace, il faut la confiance, parce qu'il est possible de trouver des solutions à la réforme des institutions comme nous avons su en trouver à Bruxelles l'automne dernier sur les questions budgétaires, parce que notre ambition européenne n'est pas contradictoire avec une relation transatlantique équilibrée mais qu'au contraire, elle la renforcera : une Europe forte pour des relations transatlantiques fortes.

Toutes les initiatives de la France, notre dialogue permanent avec les pays de l'élargissement, sont fondées sur cette volonté et sur ces principes. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean Dionis du Séjour](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 590

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2003

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 8 mai 2003